



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 18494

Texte de la question

Etant donné l'extrême vétusté de l'hôpital de Wallis-et-Futuna et dans une moindre mesure de celui de Futuna, M. Victor Brial interroge M. le secrétaire d'Etat à la santé sur le montant des crédits affectés à l'entretien et à la réparation des bâtiments et installations ainsi que sur le programme de travaux qui a été arrêté pour les cinq prochaines années. Il souhaiterait savoir dans le même temps s'il envisage de profiter de la création prochaine d'une agence de santé sur le territoire pour remettre en état ces deux établissements publics qui méconnaissent certaines normes d'hygiène et de sécurité.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les crédits d'investissements alloués au service de santé de Wallis-et-Futuna. Dans le cadre du contrat de plan et de la convention de développement/FIDES 1995/1999, des crédits ont été alloués au service de santé du territoire pour un montant de 5 MF afin de lui permettre de réaliser les investissements nécessaires à la satisfaction des missions qui lui sont confiées ; ainsi ont été réalisés, outre divers travaux d'entretien et d'aménagement, tant à Futuna qu'à Wallis, les opérations importantes suivantes : la rénovation des services de médecine et de chirurgie de l'hôpital de Sia, la rénovation et l'extension du laboratoire (en cours) du service de santé. Au titre du nouveau contrat de plan, c'est une somme de près de 10 MF qui sera mise à disposition de l'Agence de santé du territoire pour le financement de ses projets d'investissement et travaux. Par ailleurs, la mise en place des structures de l'Agence de santé du territoire permettra d'entamer une réflexion globale concernant les besoins et projets du service de santé, réflexion à laquelle seront associés les représentants du territoire tant dans le cadre du projet d'investissement que dans le cadre de la conférence de santé du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18494

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 octobre 2000

Question publiée le : 24 août 1998, page 4667

Réponse publiée le : 9 octobre 2000, page 5811